

Tu n'as rien vu à Lac-Mégantic

Alain Deneault and Aaron Barcant

Number 303, Spring 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/71395ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Deneault, A. & Barcant, A. (2014). Tu n'as rien vu à Lac-Mégantic. *Liberté*, (303), 47-48.

ZONE FRANCHE

TU N'AS RIEN VU À LAC- MÉGANTIC

La gestion de crise comme œuvre d'art.

**ALAIN DENEULT
AVEC LA COLLABORATION
D'AARON BARCANT**

TOUT UN TRAIN CHARGÉ DE PÉTROLE lui a sauté au visage, étant donné la négligence, étant donné l'avarice. Mais, explorée, chavirée, la population n'a pas piqué de colère noire, ne s'est pas révoltée, n'a pas remis radicalement en cause un modèle qui témoigne à nouveau de sa logique destructrice. Justement, tout a été mis en œuvre pour qu'on en reste à cet état d'affectivité. Surtout, qu'on n'en vienne pas à cultiver politiquement ces états d'âme.

Pourtant, à Lac-Mégantic, le 6 juillet 2013 à une heure du matin, aucun *accident* n'est survenu. Autour de vingt-trois heures la veille, un incendie a été signalé au sein de l'engin qui devait exploser. Forcés d'éteindre un moteur qui fonctionnait jusque-là sans présence humaine, les pompiers ont désactivé le système de freinage hydraulique. Mal garé, mal sécurisé, quelques minutes avant qu'une heure du matin ne sonne, le train de nouveau laissé à lui-même a amorcé sa folle descente. Dans les termes du BST, en l'absence «de signal ou de circuit de voie [...], le contrôleur de la circulation ferroviaire n'aurait pas reçu d'indications qu'il y avait un train à la dérive». L'explosion de plusieurs wagons dévalant à tombeau ouvert, chargés chacun de cent treize mille litres de pétrole particulièrement inflammable, mal identifiés par des administrations incompetentes ou cyniques, ne constituait en rien un *accident*, soit un «événement imprévisible» (*Le Robert*). En 2012, plus de mille accidents ferroviaires ont été recensés par le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST). À Lac-Mégantic, ce qui devait arriver arriva.

Cette ville située près de la frontière états-unienne était devenue un simple point de passage de convois dangereux partant du Dakota du Nord vers le Maine. Pour augmenter ses marges de profit, la Montreal, Maine and Atlantic Railway (MMA), responsable du train et du chemin de fer, minimisait les investissements en matière de sécurité et

externalisait donc les risques de crise. Elle exposait ainsi à de graves problèmes les communautés aux abords de ses circuits. Six millions de litres de pétrole se seraient libérés des wagons-citernes, selon le ministère québécois de l'Environnement. Lobbying? Corruption? Le ministère fédéral des Transports avait exceptionnellement autorisé la MMA, en 2002, à n'affecter qu'un seul cheminot à la conduite de ses trains. Le gouvernement du Québec, qui devait bien connaître l'existence de cette activité de transport, ne s'y est jamais opposé. Cancérigènes, les produits chimiques de fracturation que contenaient les wagons se propageraient dans la région à un taux 394 444 fois supérieur à la limite permise, selon la Société pour vaincre la pollution. Environ cent mille litres de pétrole ont été déversés dans le lac Mégantic. Puisqu'il se trouve en amont de la rivière Chaudière, le site constitue maintenant une source de pollution pour le reste du Québec.

N'est pas en cause un accident, mais un système. Celui d'entreprises comme la MMA, qui s'en sortent à peu près toujours. Les investisseurs continuent aujourd'hui de vanter les mérites des industries produisant des ressources énergétiques à même le schiste argileux, source de la conflagration à Lac-Mégantic. Insolents, les lobbyistes du pétrole et de l'enrichissement à tout prix se sont emparés de l'affaire dès le lendemain du drame pour promouvoir leur projet de construction de pipeline, pourtant porteur des mêmes risques et des mêmes logiques. Ce système productiviste, consumériste parce que capitaliste, mérite d'être radicalement revu. Mais cela n'était pas du bon goût de ceux qui orchestrent la parole publique.

UNE ESTHÉTIQUE DE LA CATASTROPHE

On entre bien dans l'ère du «capitalisme artiste» dont parlent Gilles Lipovetsky et Jean Serroy dans leur livre récent, *L'esthétisation du monde*. Notre régime a complètement intégré les pratiques artistiques, au point de s'en soucier dans toutes les dimensions qu'il revêt. «Plus l'art s'infiltré dans le quotidien et l'économie, moins il est chargé de haute valeur spirituelle; plus la dimension esthétique se généralise, plus elle apparaît comme une simple occupation de la vie, un accessoire n'ayant d'autre finalité que celle d'animer, décorer, sensualiser la vie ordinaire.» Et ce, sans scrupule. La destruction du centre de Lac-Mégantic a été l'occasion pour le gouvernement québécois d'exproprier de la zone où elle a eu lieu des résidents déjà sous le choc. Le pouvoir a du goût, même dans les temps sombres. On recouvrira la scène du crime d'un «parc commémoratif» entièrement dédié au tourisme, flanqué d'une aire commerciale complémentaire. La représentation infographique mise en ligne, intitulée «Lac-Mégantic après...», témoigne du rôle instrumental et stratégique que joue l'esthétique dans cette gestion de crise et la manipulation publique déplorable. Le ministère de l'Environnement estime la pénétration du pétrole dans le sol ou les égouts du territoire à l'échelle de trente et un hectares : c'est davantage que la surface de l'île Sainte-Hélène. Cherche-t-on à exagérer la portion

de la ville qu'il faut reconstruire afin d'élargir la portée du nouveau site récréotouristique? La loi 57, votée à la hâte pour planifier la reconstruction des lieux, ne laisse aucune place au deuil. Au contraire, elle menace d'expropriation de nombreux citoyens dont les habitats ont pourtant été épargnés. On les invite à déménager librement, en cédant leur maison à rabais aux entrepreneurs qui vont profiter des contrats correspondants.

Comme on le sait, l'art n'a pas de prix. La situation d'exception dans laquelle l'État a légalement plongé la communauté confère les pleins pouvoirs aux autorités publiques. Le mandat du conseil municipal est prolongé, le processus des appels d'offres court-circuité et le pouvoir de transfert des commerces et d'expropriation des résidents désormais arbitraire. À une époque où les questions de corruption dans le secteur de la construction font l'objet d'un feuilleton dans les médias, la démarche laisse songeur. La manne est de soixante millions de dollars. La firme Pomerleau – citée en mars 2013 par un témoin de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, présidée par la juge Claudette Charbonneau, parmi celles qui financent illégalement les partis politiques par l'entremise de prête-noms – a décroché de gré à gré le contrat de nettoyage du site et de caractérisation des sols. Elle a aussi à planifier les différentes étapes de la restructuration ferroviaire. Déjà, des employés de firmes sous-traitantes ont allégué s'être fait demander de travailler plus lentement, voire de défaire ce qui venait d'être fait pour retarder l'exécution des contrats...

À partir de la mi-octobre, la ville devait recevoir cinq mille touristes venus visiter les décombres... Le beau étant désormais partout, tous les goûts se trouvant dans la nature et personne ne répugnant plus de faire de toute chose l'objet d'un marché, ce voyeurisme institutionnalisé témoigne ni plus ni moins de notre rapport aux catastrophes et à l'esthétique qui les traduit.

LA SCÈNE DU CRIME

Le pouvoir profite aussi d'artistes qu'il délègue en masse pour conforter une communauté secouée. On érige une scène énorme qui accueille une multitude de têtes d'affiche nationales (c'est-à-dire montréalaises). Les commanditaires ne s'oublient pas et les infortunés méganticois auront «Loto Québec» au visage tout le reste de l'été. Le cœur y est, certes, mais pas nécessairement la distance critique pour

que s'impose à l'artiste cette question : me manipule-t-on? À quoi je sers dans ce régime qui m'emploie pour consoler les victimes de ce dont il est responsable? Ne suis-je pas à accrédi-ter la thèse du simple accident en volant au secours d'une population requérant qu'on la console?

L'art n'aurait-il plus que cette fonction anesthésiante d'isoler les affects et d'en imiter la décharge pour ainsi mieux les détourner de tout objet circonstanciel? Une catharsis d'État. Parangon de la bonne conscience, Paul McCartney invite en autobus les rescapés et membres éprouvés de la communauté à son spectacle de Québec. Lac-Mégantic devient *people*. Subitement, l'affaire cesse d'être politique. Le chant des bons sentiments la recouvre. Le pouvoir évite ainsi toute fausse note.

De quoi susciter le besoin impérieux de relire Adorno sur le lien entre musique et capitalisme : elle bat la mesure toujours plus accélérée du travail dans les champs, puis de celui en usine. C'est l'impératif du capital qui résonne dans ses tem-

pos aussi endiablés qu'obligés. Elle se fait elle-même industrie avec ses thèmes hégémoniques et récurrents, ses associations forcées et ses rudiments rebattus au point qu'on ne sait plus entendre autre chose. Elle habite trop souvent les salles d'amusement où personne ne s'amuse, établit des rapports avec ce qui n'a pas de rapport (*die Beziehung zum Beziehungslosen*), commande la joie, incite au garde-à-vous (*Marschall der Lüfte; Kommando der Verleger...*). Le tube se présente désormais comme le conduit historique de nos enchaînements économiques. Il rythme les

On entre bien dans l'ère du « capitalisme artiste » dont parlent Lipovetski et Serroy dans leur livre récent, *L'esthétisation du monde*. Notre régime a complètement intégré les pratiques artistiques, au point de s'en soucier dans toutes les dimensions qu'il revêt.

habitudes éthiques et commerciales d'une époque sans être lui-même appréciable comme forme agencée remettant en question et redistribuant sa rythmicité. La musique, ou ce qui en tient lieu, se substitue donc aux activités enveloppées de silence qui permettaient jadis l'éclosion de pensées discordantes. La dissonance à l'oreille du sujet atomisé ne résonne plus que comme ce son isolé qui se disqualifie lui-même. Il est le son qu'on ne reconnaît pas, dans l'unanimité programmé des foules qui entonnent des refrains de chansons qu'elles connaissent si bien, au point de ne plus rien entendre d'autre. **L**

Alain Deneault est auteur d'essais critiques sur la finance et les politiques économiques. Son dernier essai, *Gouvernance. Le management totalitaire*, est paru chez Lux Éditeur en 2013.